

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal jeudi 24 février 2022

## Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil communal du 27/01/2022. Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 27/01/2022.
2. Achat d'une tondeuse auto-portée / tondeuse à fléaux pour la commune de Wemmel. Le Conseil communal approuve la passation du marché public et l'estimation des coûts pour "Achat d'une tondeuse auto-portée / tondeuse à fléaux pour la commune de Wemmel".
3. Accord de collaboration VDAB - ILV DAW. Le Conseil communal approuve favorablement l'accord de collaboration et son plan d'action entre le VDAB et l'association interlocale Dilbeek, Asse et Wemmel.
4. NGBS: Approbation du règlement de travail. Le Conseil communal approuve les modifications du règlement de travail de l'école néerlandophone De Wondertuin.
5. Questions orales. En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be). Les questions orales commencent à 0:25:50.

### **SEANCE FERMEE**

6. Protection des informations - plan de sécurité 2021-2022. Ce point a été reporté avec 20 voix pour et 4 abstentions (Vincent Jonckheere, Sven Frankard, Laura Deneve en Driss Fadoul). Le point à l'ordre du jour est reporté afin d'offrir au Conseiller communal Marc Installé la possibilité de s'informer au préalable, par écrit, auprès des services compétent au vu de la technicité et de la quantité de ses questions concernant les documents à traiter, auxquelles il ne peut être répondu par le Collège des Bourgmestre et Echevins en session afin que l'ensemble du Conseil soit dûment informé.
7. Politique de protection des informations - mise à jour 2021-2022. Ce point a été reporté avec 20 voix pour et 4 abstentions (Vincent Jonckheere, Sven Frankard, Laura Deneve en Driss Fadoul).  
Le point à l'ordre du jour est reporté afin d'offrir au Conseiller communal Marc Installé la possibilité de s'informer au préalable, par écrit, auprès des services compétent au vu de la technicité et de la quantité de ses questions concernant les documents à traiter, auxquelles il ne peut être répondu par le Collège des Bourgmestre et Echevins en session afin que l'ensemble du Conseil soit dûment informé.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 7-3-2022,

Par ordonnance:  
Le Directeur général  
Audrey MONSIEUR

Le Président  
Veerle HAEMERS

